

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille dix neuf, jeudi douze décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents :

M. Charron Maire,

M. Somon 1^{er} Adjoint, Mme Lemarchand 2^{ème} Adjointe, M. Leclère 3^{ème} Adjoint,

Mme Danger, M. Leprince, Mme Agnès, Mme Bocca, Mme Tanay

Étaient absents excusés : Mme Lefebvre, M. Fréret, M. Lenormand, Mme Théroude,

Etaient absents non excusés : M. Quartier, M. Emerald,

Secrétaire de séance : Mme Lemarchand,

Date de convocation : 3 décembre 2019

FINANCES

POINT TRAVAUX CHANTIER EGLISE – AVENANT LOT N°6 « VITRAUX »

Le Maire rappelle la signature du marché relatif à la 1^{ère} tranche de restauration de l'église Saint Martin dont les travaux sont en cours de réalisation.

Il distribue aux membres du conseil le compte rendu de la dernière réunion de chantier sur l'état d'avancement des travaux.

Il a été constaté que la restauration complète du vitrail de la baie n°12 n'a pas été prévue dans cette 1^{ère} tranche de travaux alors qu'il serait judicieux de l'inclure du fait qu'il a été nécessaire d'intervenir sur la pierre. Le Maire indique qu'il est possible d'inclure cette restauration par la signature d'un avenant pour un montant de 4 932.54 € TTC. Après avoir débattu, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la restauration du vitrail de la baie n°12 par avenant au lot n° 6 « vitraux ». Il n'est pas nécessaire de prendre une nouvelle délibération, Le Maire ayant été autorisé à signer les avenants éventuels par délibération n° 2018/20 du 12 juillet 2018.

POINT SUR LE COMMERCE

Le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal, lors du précédent conseil, de prendre à la charge de la commune, la quasi-totalité des travaux et de l'équipement du commerce lui permettant de solliciter les subventions possibles auprès du Groupe d'Action Locale au titre du programme Européen LEADER Seine Normande.

Le projet de la commune a obtenu la meilleure note du jury, à savoir 26.8/30. Si cette note est indispensable, elle ne vaut pas accord de subvention. Un dossier doit être déposé rapidement sur le site de la Région en ce sens.

Le Maire propose que le groupe de travail composé de Somon S. Tanay S. Agnès M. Bocca V. Leprince P. et Danger J. se réunisse en janvier pour finaliser le projet d'aménagement et d'équipement du commerce dans l'attente de cet accord de subvention.

Le Maire souhaite que tous les acteurs locaux : élus, associations et habitants fassent vivre cette activité sur la commune de Vatteville pour assurer sa reprise.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide d'organiser un verre de l'amitié pour le départ à la retraite de Mme Mauricette Lenormand.

JEUNESSE

BILAN ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2019 – PERSPECTIVES 2020

M. Leclère, adjoint en charge du centre de loisirs indique que la fréquentation de l'accueil de loisirs 2019 est en légère baisse par rapport à 2018. Il y a eu moins d'inscription sur la section « ados ».

La structure a accueilli en moyenne 80 enfants divisés en 3 groupes, sections « enfance », section « jeunesse » et section « ados ». Des séjours courts ont été proposés aux sections « jeunesse » et « ados ». Les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs de l'accueil sont ravis de l'exercice 2019. Le budget alloué au centre est en équilibre grâce à une gestion rigoureuse et aux subventions versées par la Caisse d'Allocation Familiale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de reconduire le fonctionnement de l'accueil de loisirs pour l'année 2020 avec la même organisation. La déclaration Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) sera ajustée en prenant en compte la fréquentation 2019 et les effectifs des écoles. Il sera proposé à la section « ados », comme cette année, une première semaine d'activités dès avril 2020.

Le Maire remercie M. Leclère pour la bonne gestion de l'accueil de loisirs.

PATRIMOINE

VIEUX CHATEAU

Le Maire rappelle la signature de la convention avec le Groupe Archéologique du Val de Seine (GAVS) concernant les fouilles et l'aménagement de l'espace vert au vieux château des comtes de Meulan.

Des plantations ont commencé à être réalisées par l'association et nécessite un avis et un suivi de la municipalité.

Le Maire propose la création d'un groupe d'élus pour le suivi de la gestion du site en partenariat avec les membres du GAVS. Somon S. Danger J. et Leclère V. se portent volontaires.

Par ailleurs, le Maire indique que le GAVS souhaite participer aux manifestations de Pierre en Lumière et les Journées Européennes du Patrimoine.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Salle de sports « la Brotonne » : Le Maire rappelle qu'à la précédente réunion du conseil Municipal, il a été décidé de procéder au paiement en 2 temps de l'homologation de la salle de sports « la Brotonne ». Le Maire propose de suspendre le 2^{ème} règlement tant que les derniers travaux ne sont pas effectués.

Garde champêtre : Le Maire indique que la participation communale 2020 au service de la police rurale de Caux Seine Agglo sera de 5€ par habitant au lieu de 3.50 €. Il affirme sa volonté d'adhérer à ce service bénéfique pour la commune dans la gestion de la relation citoyenne.

Partenariat Ouest France : Le Maire informe ses collègues que dans le cadre d'une opération de sauvegarde du patrimoine menée par le quotidien Ouest-France, la commune de Vatteville-la-Rue a obtenu la somme de 3 214 € en faveur de la restauration de l'église Saint Martin. Ce partenariat a été porté par l'association AREV de Vatteville-la-Rue.

La remise du chèque aura lieu le jeudi 19 décembre à 15h suivie d'une visite de l'église et d'un pot d'amitié.

Conseil Municipal des jeunes : A la dernière réunion du Conseil Municipal des jeunes, un budget leur a été attribué pour l'achat de décoration de Noël. Ils ont choisi une étoile et un cordon

lumineux pour le sapin devant la mairie ainsi qu'une décoration de poteau. La mise en place de ces décorations se fera en présence des enfants le mercredi 11 décembre à 14h.

Par ailleurs, le Maire évoque les projets des enfants :

- Nettoyage des berges de la Seine au Printemps prochain.
- Mise en place d'un jardin aromatique ouvert à la population.
- Adresser u courrier à l'attention de Greta Thumberg

Date prochain conseil municipal : Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 16 janvier 2020 à 18h30

- Mireille AGNES signale que le parking herbé devant le restaurant scolaire est impraticable lors de fortes pluies et demande une intervention pour y remédier.

- Vincent LECLERE demande s'il est possible d'installer 1 point électrique au vieux château afin de faciliter l'organisation des différentes manifestations proposées par la bibliothèque.

La séance est levée à 20 h 15 minutes

CHARRON Jacques

SOMON Sylvain

LEMARCHAND Gisèle

LECLERE Vincent

DANGER Jeannine

LEPRINCE Philippe

LEFEBVRE Aurélie

AGNES Mireille

EMERALD Didier

BOCCA Véronique

FRERET Jean-François

TANAY Stéphanie

LENORMAND Didier

THEROUDE Brigitte

QUERTIER Michel